

aquatreat®

Fine chemicals for water treatment

Industrial zone B 122 - Nieuwlandlaan 40/42
B-3200 Aarschot – BELGIUM
Tel. +32.16.56.21.21
E-mail: aquatreat@aquatreat.be
Website URL: <http://www.aquatreat.be>

aquatreat® 130

Notice technique

GENERALITES

- AQUATREAT 130 est un inhibiteur de corrosion liquide pour la protection des métaux dans des circuits fermés d'eau froide et d'eau chaude. (chauffage , eau glacée, eau glycolée).
- AQUATREAT 130 est appliqué pour la protection de tous métaux dans des conditions extrêmes de pH, de température, et de qualité d'eau.
- AQUATREAT 130 ne contient ni de métaux lourds ni de phosphates.

CARACTERISTIQUES

Aspect : liquide brunâtre.
pH : > 11
Densité : $1,16 \pm 0,02$
Solubilité dans l'eau : infinie.

MODE D'EMPLOI ET DOSAGE

- Circuits fermés: 500 à 2000 mg/l sur le volume du circuit.
- Traitement préalable et nettoyage : doubler le dosage.
- Contrôle : détermination de l'excès de nitrite.
- Les résultats optimum sont obtenus lorsque le pH se situe entre 7,5 et 9,5.

EMBALLAGE

Bidons et fûts en polyéthylène de 22 ou 220 litres ou containers de 1000 litres.

MANIPULATION

AQUATREAT 130 est légèrement toxique. L'ingestion de grandes quantités de ce produit peut provoquer une intoxication. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer abondamment.

Tous les renseignements cités ici sont conformes à notre connaissance et à l'ensemble des informations dont nous disposons. Aucune indication, composition ou application décrite n'a pour but de violer les brevets existants. Rien de ceci ne peut être copié et/ou dupliqué. Les indications d'emploi figurant sur nos notices et étiquettes ne constituent pas des règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison des nombreux facteurs qui influent. Nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquences de cette adaptation en dehors de notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de formulations contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à leurs spécifications.
